

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P. O. Box 3243, Addis Ababa, ETHIOPIA, Tel.: (251-11) 5182410 Fax: (251-11) 5182450
Website: www.au.int

**MESSAGE DE LA COMMISSAIRE AUX INFRASTRUCTURES ET ENERGIE DE
LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE À L'OCCASION DE LA JOURNEE
AFRICAINNE DE LA SECURITE ROUTIERE**

18 novembre 2018

Projet

En cette Journée africaine de la sécurité routière, j'ai une pensée pour tous ceux dont la vie a été affectée par les accidents de la route et leurs conséquences tragiques.

A la fin de cette journée 18 Novembre 2018, où je m'adresse à vous, plus de 800 vies auront été perdues sur les routes africaines et c'est malheureusement ainsi chaque jour de l'année.

Les accidents de la circulation sont un problème d'ampleur croissante sur le continent africain. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), avec seulement 2 % du parc automobile mondial, l'Afrique enregistre 24,1 % des victimes de la route en 2016 sans ignorer les pertes économiques considérables occasionnées. Plus de 75 % des victimes ont entre 16 et 65 ans et donc en âge de travailler, alors qu'on estime à près de 3% les pertes au PIB. C'est là l'une des facettes de l'incidence des accidents de la circulation dans l'aggravation de la pauvreté en Afrique.

La bonne nouvelle, heureusement qu'il y en a toujours, car quand on le veut on peut, est que l'accident de la route n'est pas une fatalité. La sécurité routière est le fruit des efforts délibérés de nombreux individus et de nombreux secteurs de la société, tant publics que privés. Chacun d'entre nous a un rôle à jouer, mais une forte détermination au niveau politique reste indispensable.

L'Union Africaine à travers son Département des Infrastructures, fait de la sécurité routière l'un des aspects clés de la politique des transports sur le Continent et définit clairement des instruments éprouvés conformément à la détermination des Chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres, de redoubler d'efforts pour résoudre les problèmes de sécurité routière.

Le plan d'actions Africain pour la Décennie de la sécurité routière, qui s'aligne sur un partenariat mondial en vue d'enrayer le drame de la sécurité routière, est un cadre de référence qui s'appuie sur 5 axes essentiels : la gestion de la sécurité routière, la sécurité des routes et la mobilité, la sécurité des véhicules, la sécurité des usagers de la route et la réponse après les accidents. En cette fin d'année, le Département des Infrastructure et Energie, a entrepris avec l'UNECA une évaluation rationnelle de ce plan afin d'identifier les succès et également les insuffisances pour apporter aux côtés des Etats membres, la riposte

nécessaire. Aussi, continuons-nous à encourager les Etats membres à signer, ratifier et implémenter la Charte Africaine de la sécurité routière, instrument majeur de la politique de sécurité routière en Afrique depuis son adoption en janvier 2016 par les Chefs d'Etat et de gouvernement. Enfin, pour des routes plus sûres, les promoteurs et partenaires des autoroutes transafricaines que sont les Etats membres, les Communautés Economiques Régionales, les Partenaires techniques et financiers, les Agences de maîtrise d'ouvrage, les bureaux d'Etudes et autres, sont invités à internaliser et mettre efficacement en œuvre l'annexe III de l'Accord intergouvernemental pour l'harmonisation des normes et standards des autoroutes transafricaines.

Cette Journée africaine de la sécurité routière donne également de la voix aux victimes et leurs familles. Cette voix nous appelle aussi bien à l'action, au partenariat étroit qu'au respect des engagements pris par chacun.

Mes collègues et moi vous souhaitons une bonne célébration de la journée africaine de la sécurité routière.

Je vous remercie